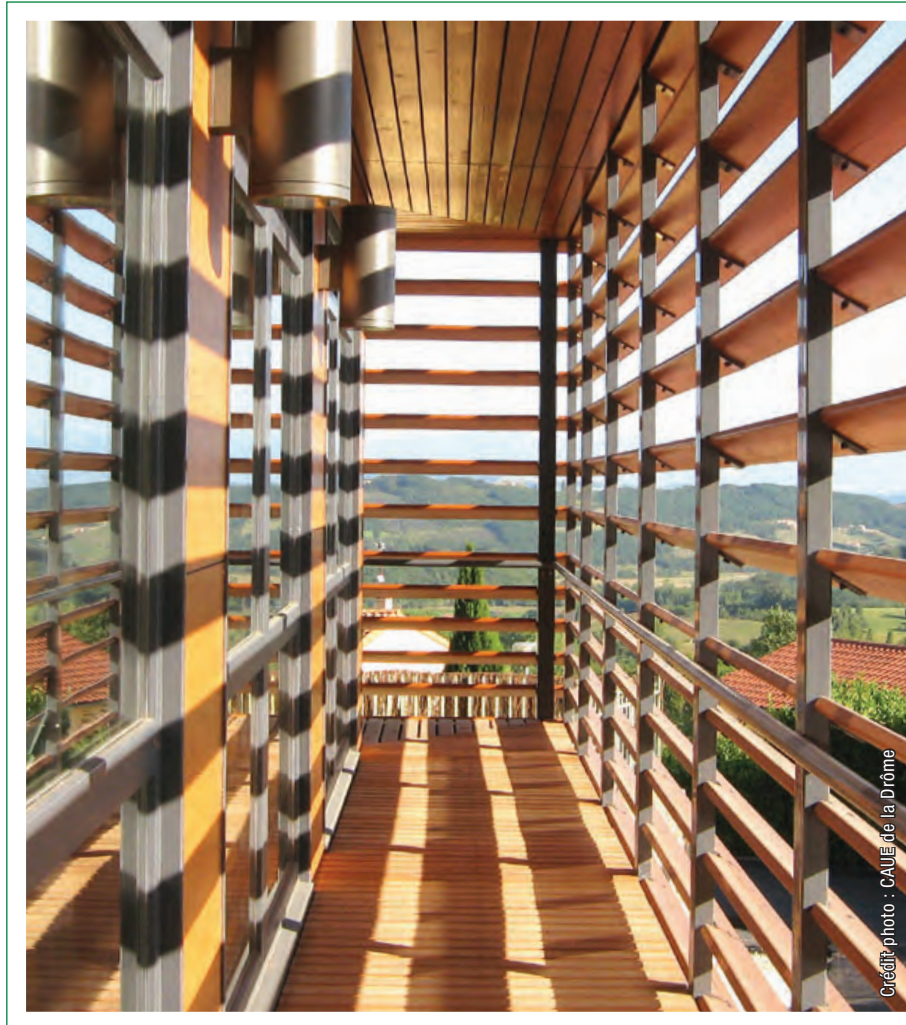


ARCHITECTURE DRÔMOISE

7 exemples de réalisations qui démontrent...

que le respect de l'existant
ne signifie pas copie ou pastiche,
qu'une architecture contemporaine peut trouver sa place
dans un site patrimonial et "protégé"
que les bons projets se nourrissent des contraintes d'un lieu
et ...que l'avenir appartient aux maîtres d'ouvrage audacieux !

et en "bonus" : 2 exemples d'aménagements d'espaces publics...durables



Crédit photo : CAUE de la Drôme

2	Logements et bibliothèque	ALBON
4	Extension d'une maison privée	AUTICHAMP
6	Extension d'une mairie	BATHERNAY
8	Gymnase	BUIS-LES-BARONNIES
10	Café bibliothèque	CHABRILLAN
12	Logements	CLANSAYES
14	Salle d'animation culturelle	SAINT-MARCEL-LES-VALENCE
16	Espace public et gestion des eaux pluviales	BEAUVALLON
16	Espace public et cheminement doux	SAINT-PAUL-TROIS-CHÂTEAUX

Logements & biblio

Albon

Crédits photos : CAUE de la Drôme



Le projet est constitué de deux sous-ensembles disposés de part et d'autre d'une placette créée dans le prolongement du toit terrasse accessible de la salle des fêtes/gymnase.

A l'ouest : des maisons de ville, de R+1 niveaux, abritant 6 logements locatifs.

A l'est : un petit collectif intégrant à RDC sur la place la bibliothèque communale, à l'étage, deux autres logements locatifs (2T3), et au sous-sol, accessible en contournant le bâtiment posé à la rupture de pente, deux garages et une salle d'animation.

L'opération s'inscrit dans un projet urbain global :

- elle s'insère dans un parcours qui va du centre du village jusqu'au belvédère sur la rivière Bancel que constitue le toit terrasse du gymnase, en passant par le parc public Epaone,

- elle vient achever le lotissement communal "les terrasses du Bancel" qui intègre aussi des villas en accession situées plus au nord et la salle des fêtes/gymnase.

Comme cet équipement, le programme locatif avait été prévu par les élus dès la création du lotissement. Pour rendre possible l'opération, la commune a versé à Pluralis, la société qui a construit les logements sociaux et les murs de la bibliothèque (livrée hors d'eau/hors d'air à la commune), une participation financière qui équivalait à peu près au prix de vente du foncier d'assise.

Par sa position, qui surplombe et encadre la salle des fêtes, les caractères dominants de son architecture (toit terrasse) et les matériaux qu'il utilise (béton brut sablé, menuiseries bois), le projet vient "dialoguer" avec celui du gymnase.

Une cohérence d'ensemble qui s'explique aussi par le recours à un même concepteur : l'architecte André Solnais.

Les maisons de ville sont disposées en 3 blocs, celui du centre étant décalé vers l'avant. Cette configuration donne plus d'intimité aux jardins privatifs des logements. Par de larges baies vitrées, les logements s'ouvrent vers le sud. Entre les baies : des panneaux de

bois plein lasurés, dont la teinte chaude apporte un contrepoint au gris du béton brut. Les entrées des logements, toutes indépendantes (il n'y a aucune partie commune dans ce programme), et les garages sont sur la façade nord. Une façade qui, elle, a été enduite (nous sommes côté village).

Le bâtiment de la bibliothèque présente sa façade la plus "urbaine" sur la placette : la porte d'entrée et les baies vitrées de la bibliothèque, la forte présence du bois, l'échancrure que font de part et d'autre des murs du premier étage, les terrasses des logements, participent à cette "aménité".

Les autres façades apparaissent plus austères et plus massives : le béton brut domine, les ouvertures, bien que nombreuses, sont de taille plus réduite.

A l'ouest, c'est une série de fentes étroites verticales qui éclairent l'intérieur de la bibliothèque et les logements de l'étage. L'accès des logements se fait de ce côté, par un escalier extérieur qui vient partager en deux le volume du bâtiment.

Sur le côté sud, plus ouvert, et dont l'aspect massif provient aussi de sa hauteur, la taille des ouvertures va en s'amenuisant au fur et à mesure que l'on monte.



étage



rez-de-chaussée



0m 5m 10m

Les maisons de ville à l'ouest de la place



- ▶ T4 en duplex de 77,20 m²
- ▶ T3 de 70,85 m²

Maîtrise d'ouvrage :

- logements : PLURALIS, Voiron [38]
- intérieur bibliothèque : Commune d'Albon

Maîtrise d'œuvre :

Architecte : Atelier d'architecture André Solnais, Valence [26]
Bureaux d'études techniques [BET] :
- structure : Mathieu, Valence [26]
- fluides : Rostain-Coste, Valence [26]

Calendrier chantier :

avril 2006 - septembre 2007

Surfaces :

Shon totale : 928 m²
Logements : 593,10 m² de shob
[4 T4 duplex de 77,20 m², 4 T3 de 70,85 m² ou 71,30 m²]
Bibliothèque : 165,30 m² [+ 42 m² salle d'animation].

Coût total des travaux HT :

794 394,83 €, dont :
- logts et murs biblio : 704 832,50 €
- intérieur biblio : 89 562,34 €
Honoraires totaux HT : 60 865,50 €

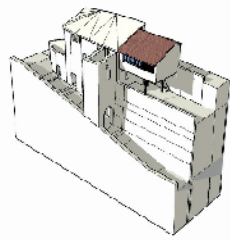
Bibliothèque seule :

Coût total HT travaux + achat des murs + honoraires : 325 274,25 €
Département : 62 081 €



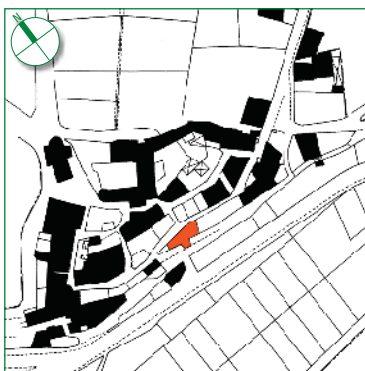
Extension maison privée

4



Autichamp

Crédits photos : Matthieu Cornet, CAUE de la Drôme



Le village d'Autichamp est perché sur un éperon rocheux qui offre une belle vue sur le massif de la forêt de Saoû. Au sud, l'accès au village se fait par une calade qui monte à flanc de rocher et vient se glisser sous la Porte de France, dont la tour se dégage de la falaise. C'est là que se situe le projet.

Le programme des propriétaires est simple : créer une chambre supplémentaire pour répondre à l'agrandissement de la famille... Mais les contraintes sont fortes : le bâtiment d'origine occupe une parcelle étroite, la seule possibilité d'extension se situe sur son pignon Est : une surface de seulement 28 m², occupée par un jardinet sur lequel les propriétaires souhaitent empiéter le moins possible...

Ceci, et la volonté de s'aligner sur la toiture existante (à 7,5 m au dessus du jardin) va déterminer très précisément le volume à construire : ce sera une "boîte" suspendue au dessus du jardin.

Sa forme répond à l'architecture du village : plan rectangulaire, faîtages alignés, toiture à 30% de pente. La difficulté d'accès au chantier et le choix de ne pas se poser sur le sol du jardin excluent une réalisation de maçonnerie et invitent à employer la filière sèche : des assemblages de poteaux et poutres alliant l'avantage d'une mise en oeuvre rapide à celui d'un faible encombrement au sol. Construit en structure bois pour rester le plus léger, et appuyé sur trois poteaux en acier pour gagner de la finesse, le nouveau volume semble ainsi "flotter" et révèle par contraste l'ancrage urbain de la partie existante.

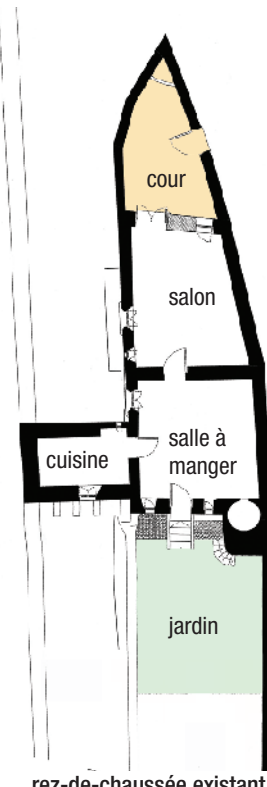
Sur cette base, le choix des matériaux de façade a fait l'objet d'une longue réflexion. Si les propriétaires étaient acquis dès le début à la cause du bois, une longue discussion a été nécessaire avec l'Architecte des Bâtiments de France pour que le bois puisse être "invité" au sein de l'ambiance très minérale du village.

La peau de l'extension se compose pour une partie de simples planches de toutes largeurs, et pour l'autre, de tasseaux en pose verticale. L'originalité de cet habillage permet d'une part, d'éviter la référence directe avec les architectures de montagne et d'autre part, d'apporter en façade un travail proche de la marqueterie. Plusieurs points sont

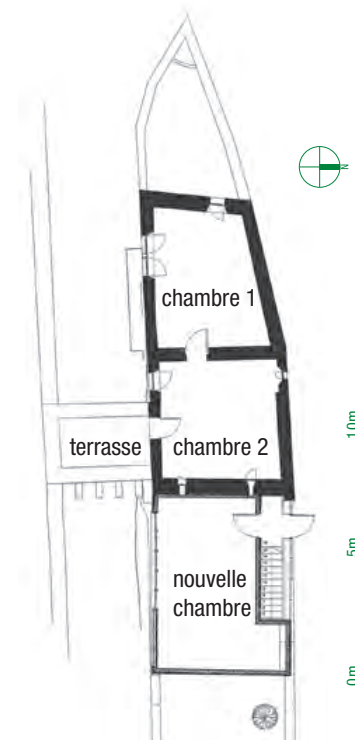
valorisés : sous-face de la "boîte" traitée comme une cinquième façade, changement de rythme du bardage pour en faire vibrer la peau, présence du métal gris (zinc ou acier) mettant en valeur les tons du bois, et grande baie horizontale qui confère à l'extension son caractère propre. Une baie horizontale qui est en fait composée de cinq fenêtres verticales de formats identiques aux fenêtres de la maison existante.

En évitant le pastiche de l'ancien, en adoucissant les ruptures stylistiques par des références directes au vocabulaire de l'architecture locale, ce projet réussit la greffe entre le bois blond de cette construction d'aujourd'hui et la roche dorée d'Autichamp, et reste profondément respectueux de son environnement.

Au regard de la masse des moyens mis en oeuvre pour les études, ce micro-projet pose la question du métier de concepteur qui, dans un tel cas, relève plutôt du sacerdoce que de l'activité économique. À Autichamp, la réponse a consisté pour les architectes à se faire constructeurs...



rez-de-chaussée existant



étage projet



avant



après



Maîtrise d'ouvrage :
privée

Maîtrise d'œuvre :
Architectes : Matthieu Cornet, Crest [26] et Julien Aupecle, Thiers [63]
Bureau d'études techniques bois : Gaujard Technologie, Avignon [84]
Entreprise Clos couvert : L'Atelier du Bâtiment, Crest [26]

Calendrier chantier :
septembre 2006 - janvier 2007

Surfaces créées : 27 m² [chambre]
+ 5 m² escalier

Coût des travaux HT : 34 000 €
Honoraires HT : 4 050 € [2250 € pour mission permis de construire et 1800 € pour BET]
Coût d'opération HT : 38 050 €

Extension mairie

Bathernay

Crédits photos : Denis Deroux, CAUE de la Drôme



Le contexte : dans un site remarquable, un petit village adossé à une colline de molasse surmontée de deux édifices protégés au titre des Monuments historiques. Le programme : agrandir la mairie vétuste et peu fonctionnelle ; une mairie installée dans un bâtiment XIXe très représentatif de l'architecture locale, avec encadrements et chaînes d'angles en pierres de molasse taillées.

Le parti pris du projet : respecter l'existant tout en affirmant une architecture d'aujourd'hui. Ici le respect a consisté à laisser très lisibles les façades du bâtiment principal en venant y accoler un volume aux lignes simples, beaucoup plus bas que l'existant. Cette construction est venue "se poser" à l'intersection entre la route départementale RD 584 qui traverse le village, et une voie qui descend en

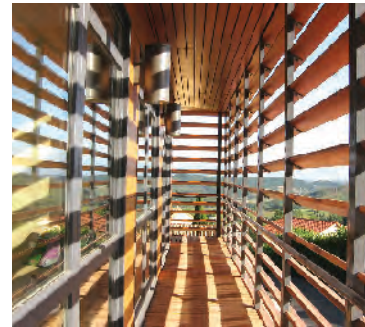
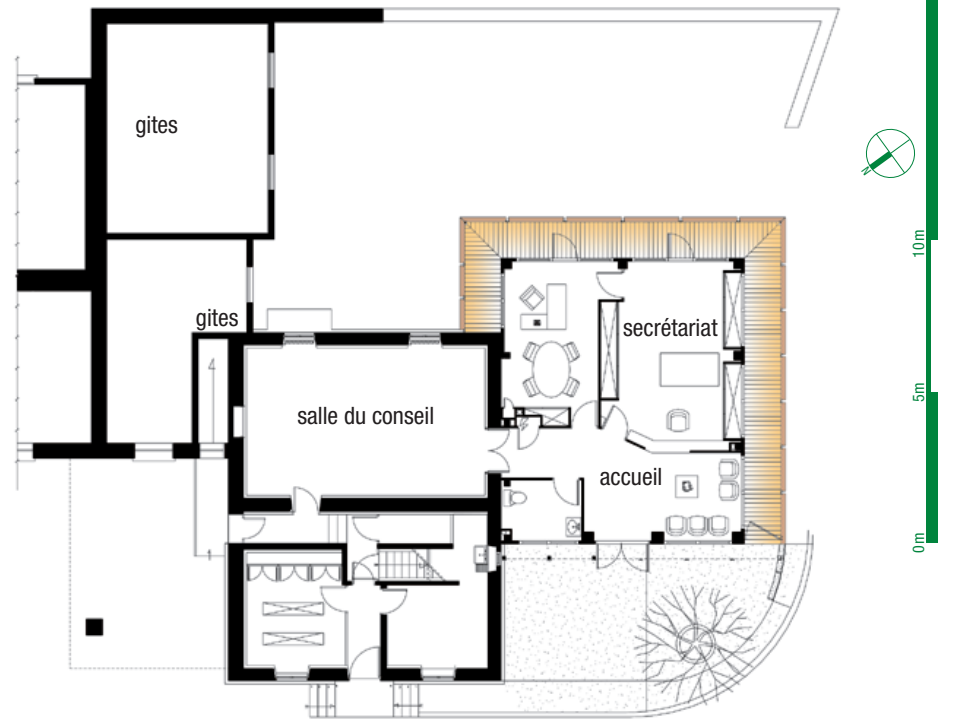
pente assez raide vers un quartier pavillonnaire récent. L'accueil et le secrétariat, ainsi que le bureau du maire, se sont installés là, reliés par l'intérieur aux locaux anciens restructurés (la salle du Conseil, en particulier). L'entrée, aisément identifiable et très vitrée, se fait de plain-pied sur la façade donnant, au nord, sur la départementale.

Le bâtiment se présente comme une "boîte" dans laquelle le bois domine, et qui repose, pour une partie en porte-à-faux, au dessus d'un socle de béton semi-enterré dans la pente. La "boîte" est à ossature bois entre poteaux métalliques, très largement vitrée sur tout son pourtour. Une galerie de 1,20 m de large en fait le tour, protégée derrière une paroi brise-soleil constituée de lames de mélèze inclinées, posées à claire-voie sur une ossature métallique. Son sol est un caillebotis de mélèze. Le plafond, ajouré, est en lames de douglas. Cette galerie protège le bâtiment du rayonnement solaire. Accessible depuis l'intérieur comme depuis l'espace public, elle est aussi un formidable balcon sur le paysage : côté sud, une "fenêtre" ouverte dans les lames de mélèze permet aux employés de la mairie et aux visiteurs d'admirer le panorama sur la Drôme des collines et au delà, sur le Vercors.

La galerie en encorbellement, l'horizontalité des lignes (la toiture terrasse, les lames de bois superposées), la transparence de l'ensemble... tout cela confère à la construction une très grande légèreté.

Les menuiseries sont en bois peint couleur gris ardoise, l'ossature métallique de la galerie est en acier laqué au four, de même teinte. La couleur miel des lames de mélèze lazurées et du bandeau en trespas qui vient souligner la rive de toiture, offre un contrepoint chaleureux aux teintes plus froides du métal.

Dans le socle béton, des toilettes publiques ont été aménagées. Elles sont accessibles depuis le petit espace public réalisé au sud du bâtiment. Un espace public qui fut autrefois jardin clos : les parties de murets conservées ou recrées, témoignent de ce passé.



Maîtrise d'ouvrage :
Commune de Bathernay
Accompagnement à maîtrise d'ouvrage : CAUE de la Drôme

Maîtrise d'œuvre :
Architecte : AMT Architecture Création, Philippe Amette, Miribel [26]
Bureaux d'études techniques [BET] :
- structure : Mathieu, Valence [26]
- plomberie-sanitaire : Cartelier, Bourg-lès-Valence [26]
- électricité, chauffage : Garcia-Mietton, Valence [26]

Calendrier chantier :
janvier 2006 - décembre 2006

Surface utile créée : 97 m², dont 67 m² accueil/secrétariat, bureau du maire et 30 m² sanitaires, rangements

Coût des travaux HT : 221 668 €
Honoraires HT : 30 550 €
Contrôle Technique, SPS... : 10 666 €
Coût d'opération HT : 262 884 €

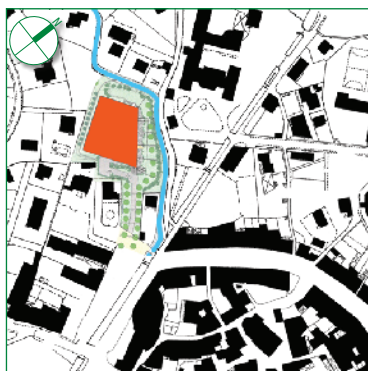
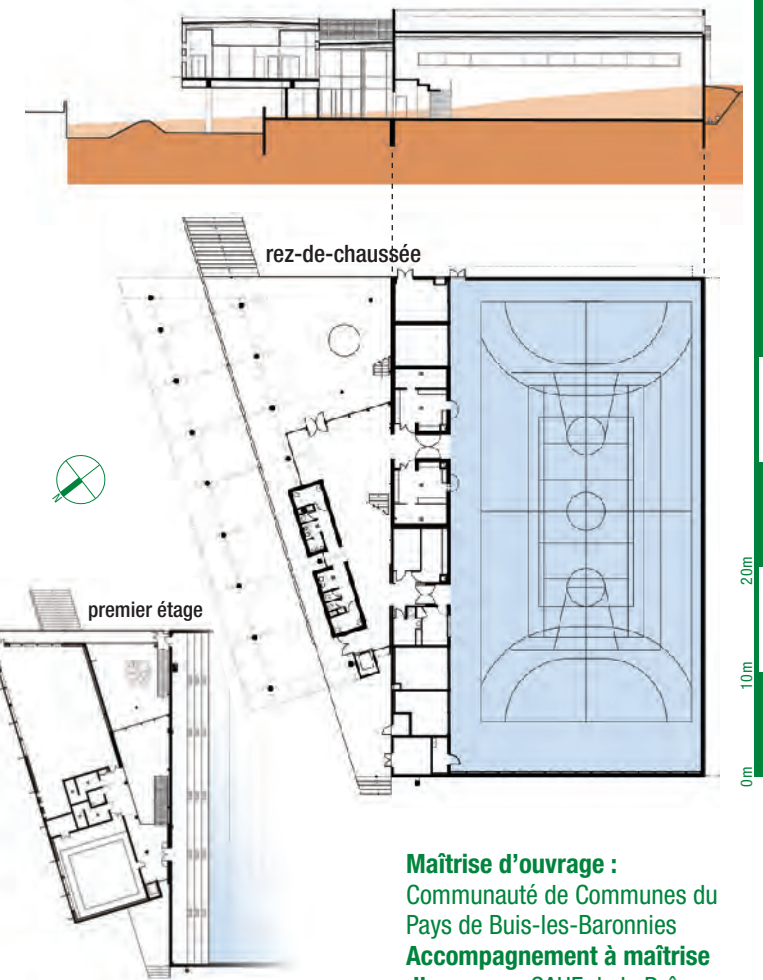
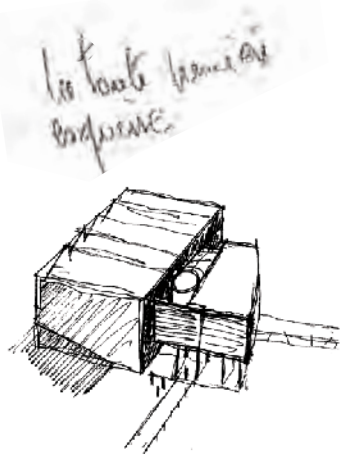
Financement :
Département : 63 422 €
Etat [DGE] : 60 000 €
Dotation parlementaire : 10 000 €
Commune : 129 462 €

Gymnase

8

Crédits photos : Bernard Zambeaux, CAUE de la Drôme

Buis-les-Baronnies



Situé près du boulevard de ceinture du centre ancien, très proche des écoles, du collège et du lycée agricole, et donc accessible à pied par la grande majorité de ses utilisateurs, le gymnase est véritablement un équipement "de proximité". C'est pour cela, que les élus de la Communauté de communes du Pays de Buis ont, dès 2001, choisi ce site parmi d'autres alors pressentis. Un site superbe, avec le rocher Saint-Julien en point de mire au sud...

Les contraintes du lieu étaient pourtant fortes : un terrain d'une superficie restreinte, entouré d'un bâti résidentiel et bordé d'un ruisseau, le Jonchier. Cependant ces contraintes, loin de desservir l'architecture, en ont été le ferment : les concepteurs ont su parfaitement en "tirer parti" pour développer leur projet.

Conjugée à l'exiguïté du terrain, la présence du Jonchier a conduit à installer une partie des locaux (deux salles de sports) en étage dans un bâtiment "annexe" construit le long du ruisseau, sur un double alignement de pilotis. Le peu de place disponible d'autre part conduit à comprimer le programme au maximum : peu de circulations, des services (vestiaires/douches...) nichés sous les gradins. Enfin, le volume de la grande salle (plus de 10 m de haut) s'encastre dans la pente afin ne pas dépasser le faîtage de la maison la plus proche.

Une "cassure" entre le volume bâti de la grande salle et le bâtiment sur pilotis ménage un hall double hauteur dont la forme triangulaire suit la limite constructible. Ce hall est desservi par un parvis dont l'accès, et celui du quai qui le prolonge sur le côté est du bâtiment, se fait par un escalier qui démarre sous les pilotis.

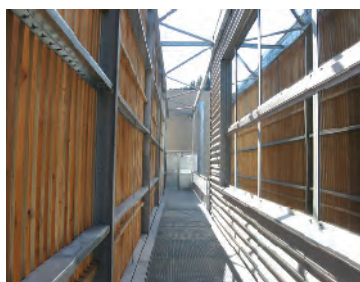
Les murs de la grande salle sont en béton armé à banches lisses ; le béton est recouvert d'une peinture minérale gris clair. Afin d'obtenir un éclairage optimal de la salle sans éblouissement, la couverture est constituée de sheds. Ceci permet aussi de réduire la hauteur de faîtage par rapport à une toiture conventionnelle. La façade nord des

sheds est vitrée de polycarbonate translucide double paroi.

Les façades sud-est et nord-ouest du hall sont entièrement vitrées en mur rideau constitué d'ossatures d'aluminium laqué et de verre feuilleté, peu émissif.

Le bâtiment annexe est doublé au sud-est d'une structure à claire-voie faite de chevrons en mélèze posés verticalement, avec ossature en acier galvanisé. Cette double peau passe devant le parvis et réunit ainsi dans un même alignement le bâtiment annexe à celui de la grande halle. La façade sur le Jonchier est recouverte d'une trame de panneaux de bardage horizontaux de tôle prélaquée.

L'arrivée sur le gymnase se fait par un nouveau mail, planté de tilleuls, qui relie la Place du 19 mars au parvis d'entrée. Les stationnements ont été volontairement "rejetés" à l'arrière du bâtiment. Les abords du ruisseau, sous les pilotis, sont traités en galets et pelouse ; les talus sont plantés d'essences adaptées à la ripisylve.



Maîtrise d'ouvrage :
Communauté de Communes du Pays de Buis-les-Baronnies
Accompagnement à maîtrise d'ouvrage : CAUE de la Drôme
Conduite d'opération : DDE de la Drôme.

Maîtrise d'œuvre :
Architectes : Bernard Zambeaux mandataire, Buis-les-Baronnies [26], Christian Chambon, Saint-Paul-Trois-Châteaux [26] et Robert Boursin, Buis-les-Baronnies [26].
Paysagiste : Jean-Marc Viot, Le Pouzin [07]
OPC : EPSI, Pierrelatte [26]
Bureaux d'études techniques [BET] :
- économie : BETREC, Grenoble [38]
- structure : DBE, Les Angles [30]
puis : MH design, Avignon [84]
- fluides/thermique : Mounier-Peyrin, Dieulefit [26]
- VRD : Christian Willems, Orange [84]

Calendrier chantier :
janvier 2006 - Septembre 2007

Surface utile : 2 300 m²

Coût des travaux HT : 2 274 067 €
Honoraires HT : 253 076 € [hors OPC]
Coût d'opération HT : 2 602 273 €

Financement :
Département : 1 640 978 €
Etat [DGE] : 304 898 €
Région : 134 022 €
Autofinancement : 522 375 € [20%]

Café bibliothèque

Chabrillan

Crédits photos : CAUE de la Drôme

Chabrillan
cafébibliothèque
L'Association pour le Centre de Culture et de l'Éducation



Le café-bibliothèque de Chabrillan a été créé dans ce qui était autrefois la "maison du notaire" : une bâtisse du XVIIIe adossée au rempart médiéval qui enceint le village perché.

A l'origine de cette création, un double constat : la bibliothèque municipale est mal logée et il n'existe plus de lieu de rencontres et d'animation à Chabrillan... Et des opportunités saisies : la mise en vente d'une licence IV, et celle de cette maison "du notaire" dont l'emplacement, à côté du parc public récemment aménagé, apparaît stratégique dans une politique communale de mise en valeur du village.

Donner à voir les trois âges du bâtiment : le rempart XIIIe, la maison XVIIIe et sa re-naissance en ce début du XXIe siècle : tel était l'objectif de ses concepteurs.

Le rempart - qui atteint 1,30 m d'épaisseur - constitue le mur ouest et le pignon sud du bâtiment. Laissé en pierres apparentes rejointoyées, il reste très peu percé. Deux ouvertures ont cependant été ménagées à l'emplacement de celles déjà existantes, afin de créer une liaison entre le café et le parc. La toiture a été "reculée" afin de révéler la tête du mur qui a été légèrement écrêté, permettant ainsi de créer un "bandeau" percé de plusieurs ouvertures en partie supérieure. Entre les fenêtres : un bardage en bois rétifé.

Sur le pignon sud, là où le rempart était partiellement détruit, la façade recrée se tient en retrait, très vitrée derrière des lames de bois brise soleil en mélèze.

Côté est, la façade de la maison XVIIIe a été réendueite en laissant apparente sur son extrémité sud, l'épaisseur du rempart. Attenante à la maison, côté nord, se tenait une ruine : là, c'est pratiquement une construction neuve qui a été réalisée. Avec un toit terrasse qui se tient plus bas que celui à deux pans de la maison, et une façade sur rue (à l'est) percée de grandes baies qui se superposent sur les trois niveaux.

Le café s'est installé sous les voûtes XVIIIe du rez-de-chaussée,

au premier étage : l'espace adultes de la bibliothèque, au second : celui dévolu aux enfants. Au premier étage, sur le pignon sud, un balcon protégé du soleil offre un agréable prolongement extérieur à la bibliothèque.

Chacun des trois niveaux est un espace totalement ouvert, sans cloisons, ayant des vues sur tous les côtés. Le bloc ascenseur, traité comme une "boîte" rose à la fois affirmée et discrète, et la cage d'escalier très transparente (structure acier, garde-corps de sections très fines, paliers et marches en bois ajourés, pas de contremarches...) délimitent cependant deux sous-espaces.

La solution du plancher chauffant a été adoptée pour les trois niveaux (une citerne à gaz est partagée avec des logements communaux tout proches) ; les sols sont en béton ciré.

Le mobilier "technique" de la bibliothèque a été entièrement dessiné par les architectes, il habille les murs pour dégager l'espace au maximum. Quant au mobilier ancien du bar : il a été "chiné" en brocante par les élus eux-mêmes ! Un attaché de conservation du patrimoine a été engagé par la commune pour faire vivre ce lieu. Il travaille en partenariat avec l'association de la bibliothèque et celle des "Amis de Chabrillan".



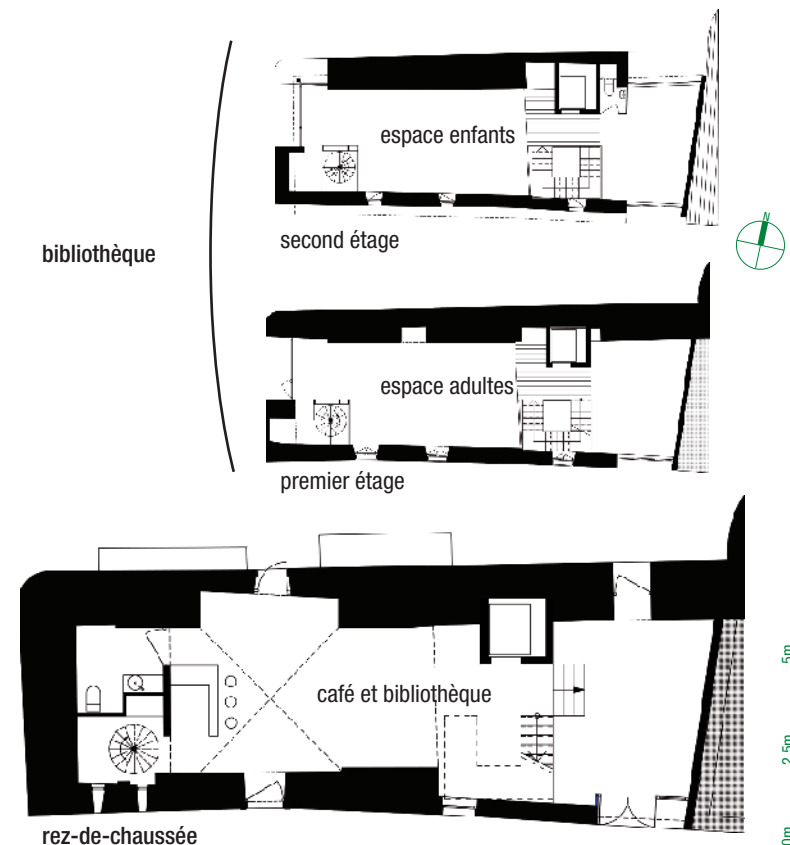
Avant



Après



bibliothèque



rez-de-chaussée



Maîtrise d'ouvrage :
Commune de Chabrillan
Accompagnement à maîtrise d'ouvrage : CAUE de la Drôme

Maîtrise d'œuvre :
Architectes : Fabien Ramadier mandataire, Livron [26], et David Mariaud, Valence [26]
Bureaux d'études techniques [BET] :
- économie : Euromètres, Aubenas [07]
- structure : BETEBAT, Aubenas [07]
- fluides : Mounier Peyrin, Dieulefit [26]

Calendrier chantier :
septembre 2005 - septembre 2007

Surface utile totale : 230 m²

Coût des travaux : 290 000 € HT
Honoraires sur travaux : 34 000 €
Mobilier sur mesure : 40 000 € HT
[+ 8000 € pour conception du mobilier]
Informatique+mobilier acheté : 55 660 € HT
Coût d'opération : 427 660 € HT

Financement [des travaux] :
Département : 67 542 € dont dotation patrimoine : 44 402 € et Conservation du patrimoine : 23 140 €
Etat [DGD] : 93 116 €
Dotation parlementaire : 5 000 €
Europe [FEOGA] : 150 000 €

Logements

Clansayes

Crédits photos : Jean-Bernard Roeder, CAUE de la Drôme

La population du vieux village de Clansayes a augmenté de près de 70 % (!) après la livraison des 5 logements locatifs communaux : 11 nouveaux habitants se sont rajoutés aux 16 déjà présents... Une manière de présenter cette opération qui rend compte de ce qu'elle est : modeste certes, mais essentielle pour Clansayes. L'objectif était bien là : amener de la vie dans le centre de ce superbe village médiéval, en offrant à quelques ménages, à 5 km seulement de Saint-Paul-Trois-Châteaux, des logements à prix bien inférieurs à ceux d'un marché locatif devenu inabordable.

Un village perché dominé par un impressionnant donjon féodal surmonté d'une vierge monumentale, trois édifices protégés au titre des Monuments historiques, quelques maisons



d'habitation à la silhouette massive, une ambiance très minérale... C'est dans ce contexte que le projet est venu se glisser. Plus précisément, dans une "dent creuse" (propriété communale) laissée par l'Histoire entre la salle des fêtes construite il y a 20 ans, et une grosse bâtisse aux pierres apparentes. Entre le haut de la parcelle, desservi par la "Montée au donjon" et le bas, desservi par la "rue des Rabassières" : 7 mètres de dénivelé.

Une étude de pré-faisabilité de l'opération, confiée au CAUE en 2004, avait esquissé des principes d'implantation : se caler au plus près du terrain, respecter les alignements et les volumes bâtis voisins, créer entre les deux rues, haute et basse, une liaison piétonne longeant le bâtiment, donner des espaces privatifs extérieurs à chaque logement. Le projet réalisé reprend ces éléments.

Le bâtiment comporte 4 niveaux de plancher, lisibles en façade sud. Du fait de la pente, l'avant-dernier niveau se trouve à rez-de-chaussée sur la rue supérieure. La profondeur de la parcelle, pratiquement 15 mètres, posait la question de l'éclairage des logements. Les solutions apportées varient selon les niveaux :

- au niveau 0 : le logement est peu

profond et mono-orienté au sud, où il donne sur une vaste terrasse privative, - au premier étage, les deux logements sont traversants : chacun d'eux dispose en façade sud d'une terrasse couverte qui apporte lumière et confort d'utilisation, les pièces de services (rangements, sanitaires) sont rejetées au nord car partiellement enterrées. L'accès à ces logements se fait latéralement. Pour l'un : depuis l'escalier crée à l'ouest de la maison, pour l'autre : depuis la courette de la salle des fêtes.

- aux 2^{ème} et 3^{ème} étages, deux grands duplex sont accessibles au nord depuis leur niveau inférieur. Devant leur façade sud, en retrait par rapport à celle des niveaux inférieurs, ce qui contribue à "alléger" la silhouette du bâtiment : une vaste terrasse extérieure.

Les murs sont en béton de site réalisé avec des agrégats locaux. Sa texture et sa teinte rappellent les constructions environnantes. A l'origine du choix de ce matériau : la volonté de donner une allure massive à la construction, et un aspect, qui tout en étant contemporain, s'intègre dans ce contexte très patrimonial.



Niveau 2



Niveau 3



Niveau 0



Niveau 1



- ▶ T4 > 76,5m²
- ▶ T5 > 94 m²
- ▶ T3 > 83,90 m²
- ▶ T2 > 63,45 m²
- ▶ T2 > 75,70 m²



Maîtrise d'ouvrage :
Commune de Clansayes
Accompagnement à maîtrise d'ouvrage : CAUE de la Drôme, CALD [montage financier]

Maîtrise d'œuvre :
Architecte : Société d'architecture Roeder, Jean Bernard Roeder, Pierrelatte [26]
Bureaux d'études techniques [BET] :
- économie : SECA Ingénierie, Michel Salles, Pierrelatte [26]
- structure : Beccamel-Mallard, Le Pontet [84]

Calendrier chantier :
février 2006 - mai 2007

Surfaces utiles : 441 m²
Surfaces habitables : 393,55 m²,

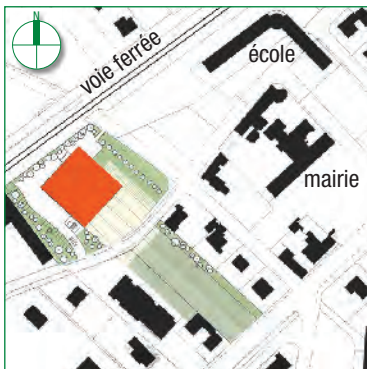
Coût des travaux HT : 493 000 €
Honoraires HT : 59 998 €
Coût d'opération HT : 552 998 €

Financement :
Prêts PLS Crédit Foncier : 283 000 €
Prêt PLA/CDC : 100 174 €
Subvention Département : 29 133 €
Subvention Etat : 22 886 €
Subvention Région : 14 174 €
Commune : 103 631 €
[fonds propres].

Salle d'animation culturelle

Crédits photos : Bernard Cogne, CAUE de la Drôme

Saint-Marcel-lès-Valence



L'Espace Liberté est le nouvel équipement d'animation culturelle de Saint Marcel. Sa vocation : accueillir des spectacles, mais aussi des manifestations familiales, fêtes diverses, conférences, etc...

Il est venu s'implanter dans un centre ville en pleine mutation ; une mutation engagée il y a 5 ans avec l'achat par la commune d'une vaste parcelle qu'une entreprise libérait à deux pas de la mairie. Sur la base d'une étude urbaine couvrant tout le secteur, les réalisations se sont depuis lors succédées. En 2004 : réaménagement du passage sous la voie ferrée toute proche, en 2005 : construction d'un groupe scolaire et création d'un parking à ses abords... et en 2007 : l'Espace Liberté.

Le bâtiment s'insère donc dans ce nouveau contexte urbain et intègre les paramètres du site :
- au sud-est, sa façade principale s'ouvre largement sur un vaste

parvis piéton. Parvis qui sera bientôt prolongé par un mail planté qui, depuis l'avenue de Provence, offrira de belles vues cadrées sur l'équipement.

- au nord, il se protège des nuisances sonores de la voie ferrée par des murs massifs et sans percement.

- au nord-est, il s'ouvre sur le centre village par un jeu de terrasses de différentes hauteurs incluses dans le volume bâti, et qui donnent un prolongement aux activités intérieures.

- enfin, la proximité immédiate des 70 places du parking de l'école bénéficie aux utilisateurs de la salle, qui peuvent aussi trouver quelques places ombragées sur sa façade ouest.

Le bâtiment et ses terrasses latérales dessinent une forme proche du carré d'où émerge un volume plus haut, à pente unique, au droit de la grande salle. Le volume horizontal est traité en béton brut, sablé sur certaines parties ; le volume émergeant est revêtu d'un bardage cuivre oxydé, de teinte brun sombre. Les menuiseries extérieures sont en aluminium laqué brun sombre.

La salle a une capacité de 440 places assises, dont 250 sur des tribunes télescopiques. Des "bergeries" latérales, légèrement

surélevées, viennent dilater le volume de la salle. Espaces complémentaires pour le public ou petites scènes pour spectacles d'enfants, elles ont plusieurs usages possibles. C'est aussi par elles que la lumière naturelle pénètre. La disposition de la scène, sa faible hauteur (0,64 m), son avant-scène et sa bonne relation avec la salle lui permettent une utilisation différente pour certaines manifestations (repas dansants...).

Les murs de la salle sont recouverts d'un habillage de lames de bois d'iroko. Posées horizontalement et disjointes sur la partie supérieure des murs pour constituer un parement à claire-voie, elles sont plaquées sur la paroi dans la partie inférieure, pour plus de solidité. Le bois apporte ici ses qualités acoustiques et sa "chaleur" à l'ambiance de la salle.

Le sol est un sol coulé à froid, à base de résine haute dureté enrobant des granulés de caoutchouc (gris clair), celui de la scène est un plancher sapin lazuré noir.

Pour sa fonction spectacles, la salle est dotée de vraies coulisses, d'une régie et d'équipements techniques importants (éclairage, électro-acoustique, dispositifs scéniques...). Une qualité d'équipement qui semble donner toute satisfaction à ses utilisateurs qui apprécient également l'ambiance chaleureuse de la salle et son acoustique.



Maîtrise d'ouvrage : Commune de Saint-Marcel-lès-Valence
Accompagnement à maîtrise d'ouvrage : CAUE de la Drôme

Maîtrise d'œuvre :
Architectes : Bernard Cogne et Patrice Abeille, Romans [26]
Scénographie : Robert Boursin, architecte, Buis-les-Baronnies [26]
Bureaux d'études techniques [BET] :
- économie : SOVEBAT, Valence [26]
- structure : Mathieu, Valence [26]
- équipt technique du bâtiment : GTI, Grenoble [38]

Calendrier chantier :
décembre 2005 - juin 2007

Surface utile totale : 1218,50 m²,
salle : 510 m² dont bergeries 78 m²
scène : 144 m²

Coût des travaux HT : 1 744 628 €
Honoraires HT : 198 348 €
Coût d'opération HT : 2 051 879 €

Financement :
Département : 385 133 €
Commune : 1 666 746 €



Dans les années 70, une urbanisation rapide et non maîtrisée vient rompre l'équilibre fragile de la relation que Beauvallon entretenait depuis toujours avec l'eau. Longtemps facteur de développement économique, l'eau est devenue facteur de risque : l'imperméabilisation des sols, conjuguée au remembrement des terres agricoles et à l'absence d'entretien des ouvrages techniques, est la cause d'inondations répétées du village, lieu de passage obligé des eaux de ruissellement.

L'enjeu se situe à plusieurs niveaux : environnemental (inondations), patrimonial (mise en valeur des ouvrages hydrauliques : bassins, canaux...) et urbain (par la présence d'un lac au cœur du bourg, entre noyau historique et extensions plus récentes). Face à cela, la commune confie en 2003 à un paysagiste et un bureau d'étude hydraulique, un projet global d'aménagement du secteur du lac. Le volet paysager vise à rendre à nouveau lisible le parcours de l'eau ; une série d'actions techniques destinées à traiter les risques est également définie. La première tranche de travaux a été réalisée en 2007.

Parallèlement à cela, afin de définir une nouvelle stratégie de développement urbain, la commune a commandé en 2005 une Approche Environnementale de l'Urbanisme/AEU, dont les conclusions ont ensuite été intégrées dans son PLU. Un PLU aujourd'hui à l'enquête publique.

Maîtrise d'ouvrage :

Commune de Beauvallon

Accompagnement à maîtrise d'ouvrage : CAUE de la Drôme

Maîtrise d'œuvre des aménagements :

Cabinet Baudot - Architecte Paysagiste, Saint-Marcellin (38)

Bureaux d'études techniques (BET) : SAFEGE, Romans (26).



La "Promenade des jardins", réservée aux piétons et aux cycles, permet aujourd'hui de traverser la commune de Saint Paul d'est en ouest, en toute sécurité. Elle dessert cinq écoles, plusieurs équipements sportifs, des jardins publics. Des études de définition d'un schéma directeur des espaces publics, l'élaboration du PLU et l'Approche Environnementale de l'Urbanisme/AEU qui vint l'alimenter, une consultation populaire qui pointa des besoins de circulations sécurisées, un élu épris de déplacements "doux" : tout cela a permis la création de cette promenade. Suivant le parcours d'une "Roubine" autrefois busée, le tracé de la voie existait déjà en partie ; la commune a acquis les terrains qui lui manquaient, puis aménagés et paysagés la voie qui serpente loin des flux automobiles. En parallèle, les espaces publics du tour de ville sont aménagés afin d'effectuer à terme un bouclage total.

Maîtrise d'ouvrage

Commune de Saint-Paul-Trois-Châteaux

Maîtrise d'œuvre promenade des jardins :

Commune, VRD : BET Poery, Montélimar (26)

Maîtrise d'œuvre secteur grande prairie :

Chantal Burgard et Richard Chambaud, architectes-urbanistes, Patrice Pierron, paysagiste, BET Poery, VRD.